

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 20 DECEMBRE 2018
DE 10 H00 à 12 H 00

Délibération N° 2018 – 41

DRCT 2

26 DEC. 2018

PREFECTURE DU NORD

Objet : Autorisation de candidater à l'appel à projet ADEME « investissement d'avenir » dans le cadre du MAAS Hauts de France Mobilités.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités, réuni le 20 Décembre 2018 sous la présidence de Monsieur Franck DHERSIN, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu la délibération N° 2018 - 32 du 02 juillet 2018 décidant de lancer une réflexion expérimentale sur un MaaS à dimension régionale et de déposer un dossier dans le cadre de l'appel à projets « French Mobility »,

Vu la tenue d'un premier comité de pilotage le 4 octobre 2018,

CONSIDERANT

L'Appel à Projets de l'ADEME portant sur « L'expérimentation pour le développement de la mobilité servicielle » suite aux Assises de la Mobilité, rendu public le 7 septembre 2018.

DECIDE

De candidater à cet appel à projets qui se clôt le 12 mars 2019. Les réponses devront être portées par des consortiums associant 2 à 5 membres pouvant être des collectivités publiques, des entreprises ou des laboratoires de recherche.

AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Franck DHERSIN